REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAR

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Mardi 1er avril 2025 à 18 H 30

=-=-=-=-=

ORDRE DU JOUR

1 - COMPTE FINANCIER UNIQUE - ANNEE 2024 -BUDGET CCAS

2 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

3 - BUDGET PRIMITIF 2025

4 - ETAT DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS - BP 2025

5 - SECOURS EXCEPTIONNEL - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

6 - SECOURS - DELIVRANCE DE BONS ALIMENTAIRES - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

7 - PRISE EN CHARGE RESTAURANT SCOLAIRE - DECISION

Saint-Mandrier-sur-mer, le 19 mars 2025.

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER (Var) 83430 -C.C.A.S.-

La vice-présidente,

Véronique VIENOT

Hôtel de ville – Place des Résistants – 83430 SAINT-MANDRIER-sur-MER
Tél : 04.94.11.51.60 – Télécopie : 04.94.63.52.74 – e-mail : info@ville-saintmandrier.fr